

Inscription des étudiants marocains pour étudier en Roumanie

Les universités Roumaines sont des établissements publics ou privées. Elles reçoivent les étudiants titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme étranger équivalent, permettant l'accès aux études universitaires dans le pays d'origine. Elles offrent des formations très variées en Français, Anglais, allemand ou Roumain: médicales, technologiques, économiques, politiques, artistiques, médiatiques, sociales, etc.

Compte tenu du principe d'autonomie des universités en Roumanie, la décision d'admission en Roumanie relève exclusivement d'abord des établissements d'enseignement supérieur qui donnent l'accord de principe, et puis du Ministère de l'Éducation qui prend la décision finale et délivre la lettre d'inscription ou certificat de reconnaissance de études faites (selon le cas). La réponse positive n'est valable que pour l'année mentionnée sur le dossier. Au cas de non inscription, elle ne sera pas reconduite pour l'année suivante.

Souvent, pour obtenir [une inscription dans une université en Roumanie](#), les étudiants étrangers doivent avoir satisfait aux conditions qui permettent l'accès à l'enseignement supérieur dans leur pays. Au Maroc, le diplôme de fin d'études secondaires (lycée) donnant directement accès à l'enseignement supérieur dans la formation souhaitée, les candidats marocains peuvent s'inscrire directement aux études universitaires en Roumanie. Pour les inscriptions au programme de Master en Roumanie, les étudiants marocains doivent aussi présenter des copies du diplôme de licences et les relevés des notes.

Conseils:

- les candidats doivent veiller à ce que leurs dossiers de candidature soient remplis avec le maximum de précision,
- veillez également à ce que votre profil (série) soit adapté à la discipline choisie
- ne jamais envoyer les originaux des documents joints mais les conserver pour les présenter à l'université d'affectation au moment de l'inscription définitive après votre arrivée en

Roumanie.

- tous les documents rédigés en Arabe ou autre langue que le français, anglais ou Roumain doivent être traduits dans l'une de ces langues et certifiés conformes.

Pour obtenir le [visa d'études en Roumanie](#), les étudiants du Maroc doivent s'adresser à la représentation Diplomatique de la Roumanie au Maroc (Ambassade à Rabat et Consulat honoraire à Casablanca, FES, Marrakech, Tanger).